



NATIONS UNIES  
ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



Distr.  
GÉNÉRALE  
A/C.5/922  
26 septembre 1962  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Dix-septième session  
Point 60 de l'ordre du jour

Rapports financiers et comptes pour l'exercice terminé  
le 31 décembre 1961

(Note du Secrétaire général)

1. Comme suite à ce qui avait été entendu lors de la 708ème séance de la Cinquième Commission, le Secrétaire général a préparé un état global de l'actif et du passif au 31 décembre 1961 ainsi que des recettes, dépenses et excédents budgétaires pour l'exercice 1961, pour l'ensemble des fonds commis à sa garde<sup>1/</sup>. On trouvera à la fin de la présente note des notes explicatives suivies de l'état global et d'une annexe.
2. Le Secrétaire général publie cette documentation pour l'information de l'Assemblée générale; la Cinquième Commission sera ainsi saisie du présent document au moment où elle examinera les comptes et les rapports de vérification des comptes.

NOTES EXPLICATIVES

3. Toutes les activités visées sous la rubrique "Organisation des Nations Unies, trust funds et comptes spéciaux" sont entreprises sur une base annuelle sauf dans le cas du Fonds spécial et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance. La durée des projets de ces deux Fonds dépasse en général celle de l'exercice; aussi les ouvertures de crédits qui sont approuvées ne font-elles pas d'ordinaire l'objet d'engagements au cours de l'exercice, et les crédits ainsi ouverts et non engagés sont reportés sur l'exercice suivant à titre de réserve pour les projets approuvés.

<sup>1/</sup> Il s'agit des fonds faisant traditionnellement l'objet des comptes de l'ONU ainsi que du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et des fonds constitués au moyen de contributions volontaires et gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

4. Il convient de noter que, contrairement à la présentation adoptée pour les exercices 1959 et 1960, l'état global pour l'exercice 1961 comprend les états financiers récapitulatifs du Compte spécial pour le Programme élargi d'assistance technique et du Fonds spécial qui figurent dans les rapports pertinents de vérification des comptes relatifs aux dépenses de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et autres agents chargés de l'exécution, tels qu'ils ont été présentés à l'Assemblée générale.

5. L'état global contient des comptes de gestion, à l'exception de ceux concernant la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et la Caisse des pensions du personnel employé à temps partiel à Genève (les fonds qui étaient commis à la garde de l'ONU au 31 décembre 1961 étant seuls pris en considération).

6. Le compte relatif à la perception d'une surtaxe sur les péages dans le canal de Suez porte surtout sur la perception des surtaxes, mais il comprend également des dépenses connexes peu importantes et des remboursements aux gouvernements pour les avances qu'ils avaient consenties au titre des opérations de dégagement.

L'état XI<sup>2/</sup> des comptes de l'ONU indique les recettes et les dépenses à compter du jour où une surtaxe a commencé à être perçue sur les péages alors que l'état global ne tient compte que des recettes et des dépenses de 1961.

7. L'actif figurant dans l'état global de l'actif et du passif comprend principalement l'encaisse, le portefeuille, les contributions à recevoir des gouvernements et les sommes et avances à recevoir. Dans le cas de l'ONU et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, on a fait figurer respectivement à l'actif la valeur des immobilisations et la valeur du matériel et des fournitures non distribués, calculée au prix coûtant dans les deux cas, avec, en contrepartie, les avances des Etats Membres, la part des Etats Membres dans les immobilisations, les fonds reçus en donation et le fonds de roulement. Aucune réserve n'est inscrite dans l'état global en ce qui concerne les contributions à recevoir des gouvernements.

---

2/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-septième session, Supplément No 6, p. 35.

Etat global de l'actif et des passifs au 31 décembre 1961 et des recettes, dépenses et excédents à décaisser pour l'exercice 1961 :  
 Organisation des Nations Unies, Fonds et Comptes spéciaux, Fonds constitutifs en moyen de contributions volontaires et générales par  
 le Haut Commissaire pour les réfugiés, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Orphelinat de secours et de travaux des Nations Unies  
 pour les réfugiés des Palestiniens dans le Proche-Orient

(milliers des \$ tunisiens)

Fonds Unies									
							Fonds constitués au moyen de contributions volontaires et générales pour l'enfance et l'Orphelinat de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient	Total	
Fonds général, Fonds de roulement et autres Fonds et autres Fonds spéciaux	Programme 61-61 d'assistance technique	Surfaces partie sur les pâges dans le canal de Suez	Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies	Compte "ad hoc" pour les opérations de l'Office des Nations Unies pour l'enfance et l'Orphelinat de secours et de travaux des Nations Unies	Classe commune des pensions du personnel des Nations Unies au canal de Suez	Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Orphelinat de secours et de travaux des Nations Unies	Fonds de l'Office des Nations Unies pour l'enfance et l'Orphelinat de secours et de travaux des Nations Unies		
Pré-relevé et du passeur									
Autre au 31 décembre 1961									
P. disse et disponible en banque Portefeuille (y compris comptes en banque portant intérêt)	9 181 241	15 913 868	21 877 463	1 624 314	1 166 474	5 099 760	1 355 429	56 728 591	18 001 539
Somme à recevoir et avances	5 888 094	2 801 928	71 357 378				127 273 ,71	207 311 345	4 119 767
Prêts et emprunts Immeubles	12 087 776	11 051 934	72 425 262	19 371	25 674 160	74 327 300	195 333 889	5 361 138	201 656 433
Prêts et emprunts Immeubles	5 400 175	4 385 109	2 367 979	1 431 195	1 441 094	6 560 672	2 457 198	12 630 031	12 630 031
Total	13 431 616	34 090 863	159 423 113	1 626 446	1 626 446	(A 133 611)	(5 349 505)	95 350 584	5 138 552
Passif au 31 décembre 1961									
Réserves pour dépendances et dépenses Réserves pour projets et budgets approuvés Réserves pour dépenses de personnel (cessation de service)	6 164 309	7 648 033	122 662 077			15 772 856	76 149 559	122 662 077	22 967 037
Fonds de préparation des trésors et réserves à couvrir (compensation d'actifs et de dettes diverses)	1 296 970	7 917 084	6 66 953	139 052	139 159	3 93 039	128 644 360	1 296 970	2 030 031
Avec les 1.000 membres pour les 1.111 lire et 70 237 ,50	5 721 511					1 177 929 1,5	1 177 929 1,5	1 177 929 1,5	1 632 112
Prêts et emprunts et titres et obligations divers	32 605 545						70 237 500	70 237 500	70 237 500
Prêts et emprunts et titres et obligations divers	17 744 512						17 744 512	17 744 512	17 744 512
Total	7 643 891	10 000 000	125 073	45 823 380	1 567 191	3 573 022	8 0 639	10 626 197	10 626 197
Excédent et fonds de redevance	121 650 279	24 090 063	19 463 123	1 164 ,0	20 171 047	20 965 ,7	12 644 360	576 561 767	44 325 276
Total								26 733 276	44 325 276
Pré-relevé et fonds de redevance									
Autre au 31 décembre 1961									
Contribution des gouvernements et des économies réalisées lors du règlement des engagements de l'exercice précédent et gelés au titre des immobilisations pour le roulement et de réserve/fonds de réserve pour dépenses imprévues	13 877 ,70	10 201 064	27 607 224	3 052 ,25	3 042 219	67 247	48 253 548	7 109 544	2 274 412
Contribution des gouvernements et des économies réalisées lors du règlement des engagements de l'exercice précédent et gelés au titre des immobilisations pour le roulement et de réserve/fonds de réserve pour dépenses imprévues dans le canal de Suez	93 474 512	43 273 638	44 510 682	19 417 205	220 000 000	-	540 736 267	9 322 233	23 081 823
Total	102 016 990	43 1 2 311	66 09 703	729 966	20 200 062	100 922 782	-	12 532 291	4 230 246 /
Dépenses en 1961								35 061 611	13 592 099
Dépenses engagées pour prêts et budgets approuvés remboursements aux gouv. emprunts et emprunts canal de Suez	104 060 279	45 962 631 ,41	36 553 902	15 124	19 721 296	120 000 000	283 752 333	19 913 405 /	24 449 816
Total	104 060 279	45 962 631 ,41	36 553 902	15 124	19 721 296	120 000 000	283 752 333	19 913 405 /	24 449 816
Pré-relevé et fonds de roulement au 31 décembre 1961								2 322 241	2 322 241
Total	104 060 279	45 962 631 ,41	36 553 902	15 124	19 721 296	120 000 000	2 322 241	2 322 241	2 322 241
1/ D'après l'autorité du comte spécial figurant dans les rapports de vérification au des organes responsables à l'Assemblée générale concernant la résolution 519 A (VI) de l'Assemblée générale conformément au fonds spécial initié par l'autorité au Fonds spéciel.									
2/ D'après l'autorité responsable du fonds spécial figurant dans les rapports de vérification au des organes responsables à l'Assemblée générale conformément au fonds spécial.									
3/ C. G. I. - Le montant de 6 100 000 dollars au titre du fonds de roulement et 10 000 dollars au titre du fonds spéciel sont utilisés au budget d'adminstration et au budget de l'Office et au budget de l'Orphelinat et au budget de l'Administration et au budget de l'Office.									
4/ Montant résultant de 937 000 dollars, à moins que l'autorité de l'Office pour dépenses d'administration et de gestion de l'Office soit égale à 400 000 dollars, soit au titre du fonds spéciel.									
5/ Montant résultant de 400 000 dollars, soit au titre du fonds spéciel.									

1/ D'après l'autorité du comte spécial figurant dans les rapports de vérification au des organes responsables à l'Assemblée générale conformément à la résolution 519 A (VI) de l'Assemblée générale.

2/ D'après l'autorité responsable du fonds spécial figurant dans les rapports de vérification au des organes responsables à l'Assemblée générale conformément au fonds spécial.

3/ C. G. I. - Le montant de 6 100 000 dollars au titre du fonds de roulement et 10 000 dollars au titre du fonds spéciel sont utilisés au budget d'adminstration et au budget de l'Office et au budget de l'Orphelinat et au budget de l'Administration et au budget de l'Office.

4/ Montant résultant de 937 000 dollars, à moins que l'autorité de l'Office pour dépenses d'administration et de gestion de l'Office soit égale à 400 000 dollars, soit au titre du fonds spéciel.

5/ Montant résultant de 400 000 dollars, soit au titre du fonds spéciel.

ANNEXE

Bilan global de l'actif et du passif au 31 décembre 1961 et des recettes, dépenses et emprunts budgétaires pour l'exercice 1961

		(Dollars des Etats-Unis)		Compte des fonds de c. tre- mens du personnel de l'ONU emploie à temp. partielle à genève		Compte des fonds des Nations Unies pour l'entretien de la fondation congrégation		Compte des fonds de l'ONU pour le cours et les autres affaires unies contre la finance		Préts & emprunts de l'ONU, et des projets du monde	
<u>Actif au 31 décembre 1961</u>											
Portefeuille et disponibilité en banque				Fonds spécial de modernisation du travail	Compte relatif à la construction de l'immeuble de l'ONU à Genève	Fonds de la Bibliothèque de Hammarbyjöld : donation de la bibliothèque de fondation	Fonds des Nations Unies pour l'entretien de la fondation congrégation	Fonds de l'ONU pour le cours et les autres affaires unies contre la finance	Fonds officiel		
Portefeuille (y compris comptes en banque portant intérêt)	4 846 792	3 234 .3	12 345	50 260	593 621	1 062	520 640	73 064	44 261	5 111	5 523 04
Comptes à recevoir et avances à recevoir	11 440 702	10 001	42 712	503 221	1 507 290	25 378	3 056 398	735 100			
Comptes à recevoir et avances à recevoir	3 140 441	459 862			5 553	214 548	253 193	634 682	10 234	15 610	440 395
Fournitures	87 236 310		1 969 016	78 736			5 056	282 022	8 617		26 724
Immobilisations	( 6 0 156)	21 357 524		795 728			6 166 522	288 534			
Sommes à verser à d'autres fonds et en revoir	5 109 199	25 237 500	1 107 073	784 474	521 117	8 201 711	3 6	4 204 103	10 284	1 111 516	32 4 531 6
Total								817 13	48 211	3 111 279	
<u>Passif au 31 décembre 1961</u>											
Préserve pour des sommes non réglées	2 563 546	147 740	12 820		1 455 118		1 345 952	205 312	1 147 44	4 234	6 104 599
Frais de préparation des réceptions sociales à payer et soldes créditeurs	1 298 970								1 293 77		
Divers	3 966 033		1 150 233		8 037	44 992	31 496	209 105	113 010	153 954	43 77
Avances aux Etats Membres pour les laborations et avances au fonds de roulement	45 000 000	25 137 500								76 421 500	
Part des Etats Membres utilisée les 1er et 2ème trimestres	31 145 171	666 000	771 694	504 133	6 200 000					56 613 54	
Dons pour les immobilisations	11 090 419			46 852	750 027	8 11 742	31 496	4 525 03	10 223	752 14	17 723 4
Facteur d'effacement	2 224 922			1 964 073	( 54 74						
Total	96 290 202	12 251 500	1 107 073								
<u>Bilan des financements, dépenses et de l'exploitation nette, et solde initial au 1er janvier 1962</u>											15 777 10
Location en loc Comptes à des Etats Membres pour accesseurs et fonctionnaires réalisés lors du présent exercice en vertu de l'accord entre l'ONU et le Comité des recettes	1 923 921	-	-	41 650	352 592	-	11 053 239	55 235	-		
Dépenses en cours	71 056 373	-	-				22 357 173	1 002	4 725 720		22 145 512
Expenses en cours	3 221 935	-	-	40 029	631 631	-	2 969 346	10 244			
Total déboursé au 31 décembre 1961											7 735 1

15 777 10

22 145 512

4 725 720

2 969 346

10 244

7 735 1

15 777 10

22 145 512

4 725 720

2 969 346

10 244

7 735 1

15 777 10

22 145 512

4 725 720

2 969 346

10 244

7 735 1

15 777 10

22 145 512

4 725 720

2 969 346

10 244

7 735 1

15 777 10

22 145 512

4 725 720

2 969 346

10 244

7 735 1

15 777 10

22 145 512

4 725 720

2 969 346

10 244

7 735 1

15 777 10

22 145 512

4 725 720

2 969 346

10 244

7 735 1

15 777 10

22 145 512

4 725 720

2 969 346

10 244

7 735 1